

Ainsi, dès le règne même de Henri IV, on ne désespérait pas d'arriver un jour à la suppression de l'Édit, et on s'occupait, dans ce but, de ramener autant que possible les protestants, à l'unité catholique. Sous le règne de Louis XIII, une somme de 32,000 livres fut assignée par le clergé sur ses revenus, avec la permission du Pape (1), pour dédommager les pasteurs convertis de la perte de leurs fonctions. En cas d'insuccès auprès des ministres, cette somme devait être employée aux conversions des simples particuliers. « Il ne faut pas plaindre l'argent, disait à ce propos le cardinal de Richelieu, s'il facilite et avance la conversion des pécheurs (2). »

Lorsque, sous Louis XIII, les protestants, après avoir pris six fois les armes, furent dépossédés par Richelieu, de leur puissance politique, le cardinal ne déguisa pas non plus l'espoir d'abolir en entier l'Édit de Nantes. Dans l'Édit de grâce qu'il accorda, en 1629, aux Huguenots, « il ne perdait pas de vue le projet de parvenir quelque jour à la conversion générale. Son édit le porte expressément ; et ce fut sous son ministère que se forma cette congrégation qui porte le nom de missionnaires, parce qu'elle commença par les missions faites de village en village (3). »

Dans sa jeunesse, Richelieu avait écrit un long ouvrage sur les moyens les plus propres de ramener les dévoyés à la foi catholique et lorsqu'il eut en main le pouvoir, il s'occupa sérieusement, mais en vain, de trouver quelques points communs entre les deux croyances, afin d'arriver à l'unité. Un fait assez curieux à noter en passant c'est que ce fut le cardinal qui usa le premier du fameux système des dragonades. On sait, en effet, que la ville d'Aubenas se convertit tout entière, en 1627, après avoir logé un régiment.

Au surplus, les hommes les plus considérables du parti calvi-

(1) Il est bon de signaler cette particularité. Louis XIV sera dès lors parfaitement justifié d'avoir employé ce moyen pour convertir les protestants.

(2) *Mém. de Rich.*, t. 4, p. 394, collect. Petitot.

(3) Rulhière, *Éclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'Édit de Nantes, etc.* in-8°, 1788, t. I, p. 90. La congrégation des prêtres de la mission fut fondée à cette époque par saint Vincent de Paule.